

FAITS ET CHIFFRES

MARCHÉ PRIX VALEUR

Le produit intérieur brut (PIB) inclut la valeur de tous les biens et services qu'une économie génère à l'intérieur des frontières du pays sous forme de produits finis au cours d'une année. En 2018, le PIB de la Suisse s'élevait, selon les informations de l'Office fédéral de la statistique, à 689 545 millions de francs, ce qui représente une croissance de 2.8 pour cent par rapport à l'année précédente.

Dans une optique durable, il faut relever que le PIB représente une vision purement quantitative des choses et ne dit rien sur la qualité des prestations fournies. Ainsi, en Suisse par exemple, le quart des coûts des transports chiffrés à 89,7 milliards de francs représentait, en 2015, les dépenses pour l'environnement / la santé et les accidents.

OFS: Mobilité et transports Rapport statistique 2018

A l'ère de la mondialisation, le regard devrait en outre aller au-delà des frontières nationales et il y a lieu de poser d'autres questions: quelles sont les prestations en amont fournies hors de la Suisse qui rendent ce PIB possible à l'intérieur de la Suisse ? A quel prix ces prestations en amont sont-elles fournies ? Quel est le rôle joué par le développement durable?

Cette fiche d'information a pour but de fournir des indications pour répondre à ces questions. Des instruments de marché sont également présentés; ils devraient contribuer à ce que des biens immatériels comme l'environnement ou la justice sociale obtiennent eux aussi un prix correct.

Atlas environnemental des chaînes d'approvisionnement en Suisse

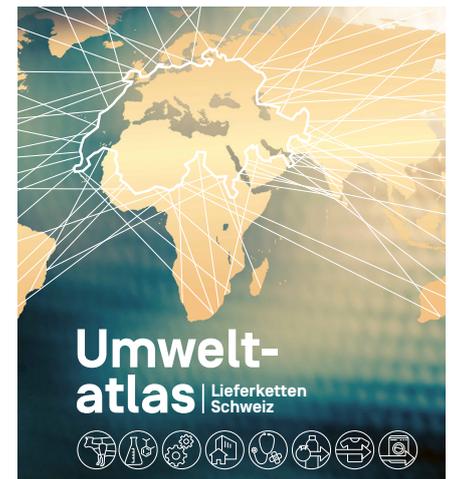
L'« Atlas environnemental des chaînes d'approvisionnement en Suisse » publié par l'OFEV en 2019 examine, pour différentes branches, la chaîne de création de valeur de l'extraction des matières premières au produit fini. La création de valeur est indiquée d'une part pour les différentes étapes de création de valeur: extraction des matières premières, fournisseurs en amont, fournisseurs directs, branche (voir le graphique ci-dessous comme exemple). Il est indiqué aussi quelle est la part prise par les différentes étapes de création de valeur dans l'empreinte globale de la branche pour les gaz à effet de serre, la biodiversité, la pollution de l'eau et de l'air et l'eutrophisation. De surcroît, il est calculé pour ces atteintes environnementales quelle est la réduction nécessaire pour que

l'empreinte soit abaissée à un niveau acceptable sous l'angle écologique.

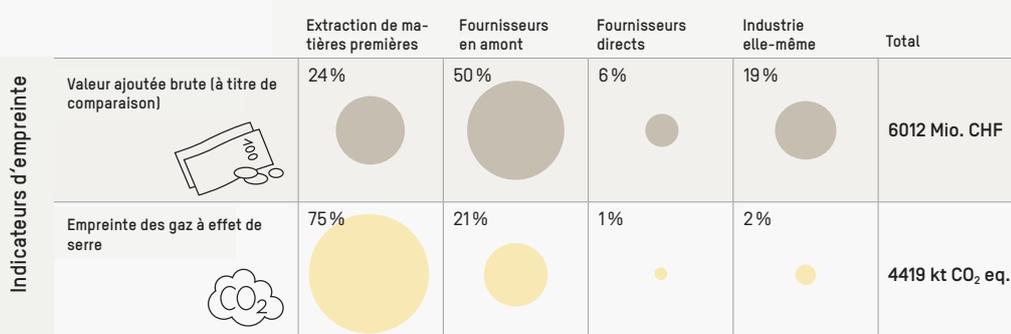
Dans la chaîne de création de valeur « transformation de la viande », les deux tiers de la création de valeur sont générés en Suisse. Les atteintes environnementales sont causées principalement ici. A titre de comparaison, pour le « secteur de l'habillement », seuls 40 pour cent de la création de valeur sont générés en Suisse, tandis que les atteintes environnementales sont produites en majorité hors de nos frontières.

OFEV: Atlas environnemental des chaînes d'approvisionnement en Suisse

treeze fair life cycle thinking | rütter soceco sozialökonomische kreislauf + beratung



Exemple concernant la transformation de la viande : part des différentes étapes de création de valeur dans la création de valeur totale et dans l'empreinte environnementale (gaz à effet de serre)



Part de l'industrie suisse (y compris la chaîne d'approvisionnement) dans l'impact environnemental global correspondant et besoin de réduction



La partie gauche du graphique (cercles) indique, pour chaque empreinte écologique, à quel point de la chaîne de valeur ajoutée les impacts environnementaux se produisent. La longueur des barres à droite montre la pertinence des empreintes individuelles et la valeur approximative d'un niveau de durabilité (basé sur les limites planétaires, voir p.10). Une explication détaillée du diagramme à barres/des besoins de réduction se trouve à la page 20.

* ppm = part de l'industrie suisse dans l'empreinte mondiale de l'industrie en parties par million (0/00000).

Il convient de noter que les fournisseurs directs du secteur agricole sont inclus dans la catégorie „extraction de matières premières” et le niveau de de soutenabilité, et pas en tant que fournisseurs directs.

0 100 200 300 400 ppm*

Part dans la pollution de l'environnement mondiale
Besoins de réduction
Niveau de durabilité

Taxes d'incitation et certificats de réduction des émissions

C'est le marché qui détermine le prix d'un bien en fonction du rapport entre l'offre et la demande. Des instruments de marché interviennent afin d'inclure (internaliser) les coûts environnementaux dans les prix. Dans le cadre des mesures en matière de politique climatique, il s'agit en Suisse des taxes sur le CO2 et des certificats de réduction des émissions (Cap and Trade).

La taxe incitative sur le CO2 et les certificats d'émission sont des éléments centraux de la loi sur le climat. Leur efficacité dépend du montant des taxes

La taxe sur le CO2 est prélevée en Suisse depuis 2008 sur les combustibles fossiles comme le pétrole ou le gaz naturel. De ce fait, le prix des combustibles fossiles augmente, ce qui incite à une consommation économe et à une plus forte utilisation des agents énergétiques neutres en CO2 ou pauvres en CO2. Les recettes générées par ces taxes sont redistribuées chaque année à hauteur de deux tiers à la population et à l'économie, indépendamment de la consommation.

Un tiers (au max. 450 millions de francs) est versé au programme Bâtiments pour encourager des mesures efficaces en matière de réduction du CO2. 25 millions de francs sont versés en outre au fonds technologie.

Les grandes entreprises qui produisent beaucoup de gaz à effets de serre participent obligatoirement au système d'échange de quotas d'émissions (SEQE); les entreprises de taille moyenne participent sur une base volontaire. Les entreprises qui participent au SEQE sont dispensées de la taxe CO2. Ces entreprises ne sont autorisées à émettre qu'une quantité définie de CO2 (Cap). Si elles ont besoin d'émissions supplémentaires, elles doivent racheter à la Bourse les droits correspondants (Trade). L'entreprise qui n'utilise pas entièrement son contingent peut le céder. C'est le montant des coûts occasionnés par des certificats supplémentaires qui détermine si une entreprise va investir, sur son site de production, dans des certificats ou dans des mesures de réduction du CO2.

Les taxes sur le CO2 et les certificats de réduction des émissions constituent l'instrument essentiel pour atteindre les objectifs en matière de protection du climat définis dans la loi sur le climat. Leur configuration (hauteur des taxes) est soumise aux débats politiques des Chambres fédérales. Actuellement, la taxe prélevée sur une tonne de CO2 est de Fr. 96.--. La révision de la loi telle que prévue devrait permettre au Conseil fédéral d'augmenter la taxe jusqu'à Fr. 210.- au maximum.

OFEV: taxe sur le CO2,
OFEV: commerce des droits d'émission

Commerce équitable

Dans le commerce équitable, on prend en compte, comme dans le développement durable, des aspects sociaux, économiques et écologiques. En Suisse, Fairtrade (Max Havelaar) est le label le plus connu qui garantit des biens produits et commercialisés selon des critères équitables. Pour le label Fairtrade, les familles paysannes constituent des coopératives qui doivent satisfaire des standards précis quant aux conditions de travail et sont contrôlées par une agence de certification indépendante. Les coopératives bénéficient de prix minimums stables et reçoivent une prime Fairtrade dont l'utilisation est décidée de façon démocratique par les membres de la coopérative. Max Havelaar est l'une des 25 organisations nationales Fairtrade représentées au sein de la fédération Fairtrade International aux côtés des réseaux de producteurs, selon un rapport 50/50.

www.maxhavelaar.ch

Labelinfo.ch

Labelinfo est un service d'information concernant les labels environnementaux et sociaux, géré par la fondation Pusch depuis bientôt 20 ans. Ce service fournit actuellement des informations sur 135 labels de qualité et 19 déclarations en langue allemande et française; c'est de loin la base de données la plus complète en Suisse en matière de labels. Ce service d'information estime que l'économie et les consommateurs et consommatrices devraient être informés de manière objective sur les labels et être en mesure d'avoir ainsi une attitude plus responsable en ce qui concerne leur consommation.

www.labelinfo.ch

